

(Continuation.)

L'Assemblée se réunit en août 1837; et à son grand étonnement elle entendit le gouverneur lui demander de l'argent, la menace des Résolutions du parlement anglais si elle refusait; et elle s'aperçut en même temps qu'il n'avait rien fait pour adoucir la rigueur de ce procédé en remplissant sa promesse de réformer le conseil législatif. Voici ce qu'elle répondit à cette demande: "Exécutez la promesse de réforme, alors vous pourrez nous demander de l'argent; jusqu'à ce que cette promesse soit remplie, nous ne pouvons accorder cette demande."

Si cette promesse eût été remplie dans son véritable esprit, je suis prêt à prouver, par des témoignages devant votre bar, qu'il était de l'intention de l'Assemblée de voter les subsides. Je produirai cette preuve; vos seigneuries jugeront si ceux qui, par négligence ou par quelques raisons pures, n'ont pas commandés au parlement, sont pas innocents, — si les accusés ne sont pas la partie agressive. J'impute ici solennellement au ministre de la couronne, le secrétaire pour les colonies, lord GLENELG, d'être l'auteur de toutes les calamités qui sont résultées de ce anquetement fatal de son devoir. Que ce soit indolence, incapacité, distraction, négligence, ou mépris intentionnel pour son devoir, c'est ce qu'il ne m'appartient pas d'examiner. Je vois le résultat, je connais la cause; et j'en appelle à vous, milords, si vous cherchez à punir les coupables, — si vous désirez faire peser la responsabilité sur ceux qui ont troublé la tranquillité de l'Empire, qui ont amené le massacre de ses paisibles sujets, qui ont introduit les horreurs et les calamités de la guerre dans les paisibles vallons du Canada — j'en appelle à vous de chercher le criminel, non de l'autre côté de l'Atlantique, mais parmi vous. Sommez le ministre de la couronne de répondre à cette accusation; et n'allez pas, je vous en conjure, ajouter à la misère qui existe déjà, en permettant à cette affreuse mesure qui est là sur votre table de devenir loi, et rendre par la presque inévitable la confusion et le démemberement de l'Empire. Punissez les coupables, épargnez les innocents. Rejetez ce bill, qui fait une injustice à mes clients, et commandez au ministre de la couronne de se défendre contre ces graves et solennelles accusations. Quelques-uns de vous, milords, peuvent sourire de cette idée; mais soyez sûrs que la postérité et le monde entier confirmeront le jugement que j'ai osé prononcer.

LE TEMPS. Le plus grand bien de plus grand nombre. MONTREAL, MARDI 30 OCTOBRE 1838. NO. 12.

seigneuries sachent que l'acte du jury venait d'expirer, laissant au pouvoir de la couronne, par le moyen du procureur général, qui est l'officier, nommé, payé et qui est sujet à être démis par elle, de triller tous ceux qu'il désirerait pour composer un jury. Ce fut précisément à cette époque que lord Gosford fit émaner des mandats d'arrêt contre des personnes pour des actes commis trois mois auparavant; ce fut principalement contre M. Papineau et ses adhérents que ces mandats furent dirigés, non pas d'abord contre M. Papineau, quoiqu'on eût donné un avis très significatif qu'on se proposait de l'arrêter sous peu. Tels sont les faits.

vérité: ceux qui ont gouverné l'Angleterre et ses colonies pendant les dernières six années ont toujours flotté entre deux opinions, ont été assujétis à deux sortes de principes diamétralement opposés. Ils ont obtenu le pouvoir sous le masque de la liberté, — sous promesse et prétexte de réforme. Ils se sont efforcés de le retenir sans remplir leurs promesses. La conséquence est que leur gouvernement a été aux colonies à été un subterfuge continu. Ils ont donné lieu à des espérances qu'ils ont résolus de ne pas satisfaire. Ils cherchent à faire que les hommes vivent d'espoir, tandis qu'eux-mêmes veulent jouir d'avantages de la liberté. Ma le mécontentement est insupportable du mécontentement, et toutes nos difficultés présentes en Canada sont le résultat du mécontentement et de l'irritation, produits par le développement d'espérances créées par cet injuste système de promesses sans accomplissement. Les habitudes ne se détruisent pas facilement; les ministres de la couronne ne veulent pas prendre de leçons de l'expérience, et ils sont déterminés à continuer leur vieux système de négligence et de délais. Mais, milords, j'en appelle hardiment à votre sens commun, à votre honneur et à votre honnêteté, et je vous demande si, au fait comme vous l'êtes de toutes la connaissance de l'affaire, il ne serait pas plus prudent, plus honorable, plus honnête de dire de suite ce que vous voulez et ce que vous ne voulez pas faire pour satisfaire les vœux de vos colonies? Si vos seigneuries étaient appelées à dépouiller un bouc de ses droits électoraux, ou à priver une corporation de sa chartre, dans un cas semblable, vous donneriez un refus préemptif; et remançant dans ce cas-ci, où il y a une lésion beaucoup plus forte et extraordinaire d'intérêts investis, il ne paraît pas qu'il y ait sentent hésitation. Une petite portion du peuple, quelques paroisses résistent à une force qui tentent d'arrêter certains individus, la dessus vous n'avez pas la nation toute entière, qui ne peut avoir eu aucune part à la méfiance, qui n'a aidé les auteurs ni par paroles ni par action. Comparez la conduite tenue à l'égard des Canadiens à celle tenue à l'égard du peuple de Bristol. Une émeute imminente est lieu dans cette ville, cependant personne ne songe à priver la ville de ses Représentants ni de sa chartre. Voyez les émeutes journalières de l'Irlande, des comtés tout entiers, non pas des paroisses, déclarés être dans un état tel qu'il faut y ériger la loi martiale, et cependant on ne propose pas de priver l'Irlande, ni même les comtés troublés, de leurs Représentants. Prenez un exemple plus frappant encore: l'Ecosse en 1745 et 1746. A cette époque toute l'Ecosse était du côté du Prétendant et lui était même soumise; et malgré cela l'Ecosse ne fut pas privée de ses Représentants. Même l'exemple de Boston cité en parallèle n'offre rien de pareil au bill actuel. Un outrage avait été commis expressément contre l'autorité du parlement; tout le peuple de la baie de Massachusetts applaudit les auteurs; le refus de les livrer et recourir aux armes pour résister au gouvernement. Cependant tout ce qu'on proposa alors fut de donner à Boston une constitution analogue à celle du Bas-Canada. On n'essaya pas de détruire leurs moyens de se gouverner eux-mêmes, leur chambre des Représentants demeura, mais le conseil devait alors être au choix de la couronne au lieu d'être élu par le peuple. A vrai dire, milords, et vous ne pouvez nous le dissimuler, à nous ni au monde, cette émeute n'est qu'un prétexte. Les vœux les plus sincères que le gouvernement du Canada, avec sa constitution actuelle, était rempli de difficulté, et ils ont profité de la frayeur que cette émeute a produite au parlement pour le persuader que la source de toute cette confusion et de cette terreur était la chambre d'assemblée, tandis que tout le temps il est de fait que l'impétuosité, la vacillation et la déception des ministres sont les véritables causes des troubles. On voulait des prétextes pour courir ce fait désagréable, et l'émeute est venue fort à propos à leur secours.

publication inopportune par sir Francis Head ses instructions qui démentaient formellement ses promesses de réformes à la chambre d'assemblée. Lord Durham redit de l'oligarchie des adresses auxquelles il imprime de répondre de la manière la plus affectueuse et la plus obligeante, tandis qu'il reçoit avec hauteur et mépris celles des Canadiens, et qu'une adresse des citoyens formés de Québec demeure sans réponse dans la poussière des bureaux de M. secrétaire principal, qui sans doute les ouvre trop "ignorants" pour y faire attention. Lord Durham, sans égarer pour la promesse d'amnistie faite en Angleterre et laquelle il eût revêtu d'un "pouvoir despotique dans toute la force du terme," exila les Bermudes huit prisonniers politiques, y procéda seize en pays étranger, sous peine de mort, sans forme de procès, et soumet ses autres à des cautionnements extravagants. Il se rend dans le Haut-Canada, le peuple paraît vouloir une amnistie, le *Faith Compact* du sang; lord Durham, revêtu d'un "pouvoir despotique dans toute la force du terme," refuse une amnistie sous prétexte de ne pouvoir ou de ne vouloir intervenir dans les combinaisons administratives du lieutenant gouverneur. De retour dans le Bas-Canada, dans une réponse qu'il fait à une adresse de certains députés de Beauharnois, il se plaît à faire l'éloge de M. Ellice, l'ennemi le plus dévoué des Canadiens, et il fait, comme tout ailleurs, les allusions les plus humiliantes aux réformistes les plus distingués de la province, tandis qu'il ne dit un mot de blâme ni de reproche contre la faction tory coniale. Lord Durham sait que des presses et des caractères d'imprimerie enlevés de force, sans procès aucun, sont enfoncés dans les voûtes du Palais-de-Justice sans qu'il veuille les faire remettre aux propriétaires légitimes. Lord Durham affecte de recevoir des étrangers avec l'oppression le plus exécrable, ce qui serait très convenable s'il n'était un sauvage d'origine pour tout ce qui est vraiment du pays. Lord Durham capable de faveurs et de largesses un rédacteur du *Courier* et M. Adam Thom qui a si souvent conseillé la mort politique du peuple canadien dans le *Herald*, auquel on peut attribuer une large part des malheurs de notre pays. Lord Durham permet toute espèce d'intrigues et de tracasseries au service des postes contre les journaux réformistes, et interdit la province à la presse démocratique des Etats-Unis. Lord Durham a permis l'exécution de Murray et s'est fait le gâcher de Sutherland et de Theller. Lord Durham a fait voir qu'il travaillait exclusivement pour le parti tory, et il a mis un empressement juvénil à accueillir les demandes de cette faction sans daigner faire la moindre attention à celles mille fois plus graves de tout le pays. Lord Durham s'est oublié jusqu'au point d'avouer qu'il méditait, et qu'il méditait encore, un plan pour nuire à la population canadienne, et la déjouer le ses droits les plus inviolables!!! Enfin lord Durham a rien fait pour mériter la confiance du peuple, son administration est un tissu de duplicités, de ruses, d'intrigues, de spoliations, de folies et d'impérities; et c'est pour ajouter le secret à son œuvre qu'il la couronne en partant des nominations les plus étranges et les plus anormales. En faut-il davantage pour le juger? Jamais gouverneur ne mérita plus que lui la censure humiliante que les ministres de sa majesté lui ont fait essayer, et le coup fatal que lui a porté lord Brougham. Nous défions qui que ce soit de nommer un acte de l'administration manquée de lord Durham qui ne soit sur un coin de torse colonial. Hélas! hélas! qu'est devenu George Lambton? à quel titre reconnaît le "pair populaire?"

et écrit par les autorités provinciales, et les rapports volumineux de la commission Gosford, qui a resté près de deux ans dans le pays, pense-t-on que la commission Durham, qui n'y est restée que cinq mois, leur en apprendra davantage? A part son utopie et ses projets de *noyer une communauté*, qu'apprendra lord Durham de "autorités lointaines" qu'il ne sache d'avance? Que le peuple est mécontent? qu'il souffre? qu'il soupire après des réformes? Son silence seul le dit assez, si ses nombreux ses pétitions sont oubliées. Certes il y a plus de cynisme qu'on ne pense dans l'excuse de *Mercure*. Il paraît donc que les dépenses que coûtent les commissions à la nation britannique ont en pure perte!

PAR FR. LEMAITRE, No. 29, Rue St. Paul, Montreal. supplier de rassurer les Canadiens, s'il le pouvait, sur le sujet des appréhensions bien raisonnables qu'ils ont dû concevoir. Nous avons aussi tâché d'attirer l'attention de Son Excellence sur les vexations d'autorités subordonnées, afin qu'on y mit ordre, et qu'elles cessassent d'être une source d'irritation parmi le peuple. Que répondent à cela les "amis" de Lord DURHAM? Cherchent-ils à nier la justesse de nos représentations? le fondement de nos plaintes? Non. Nous cherchons à soulager des "animosités nationales et religieuses;" "Le *Canadien* révoque une nouvelle insurrection?" "Le *Canadien* accuse rodomont lord DURHAM de perfidie," etc., etc., etc. C'est ainsi que le *Mercure*, l'ami de lord DURHAM et de son administration répond à nos justes représentations.

MONTREAL, Mardi, 30 Octobre, 1838.

Lorsque le *Morning Chron* faisait allusion au bill de lord Brougham à l'effet d'allonger l'ordonnance 28 juin, disant, le 11 août dernier: "le gouvernement de lord Durham en Canada a reçu un coup qu'il supportera difficilement," il ne croit peut-être pas que cette prévision lui soit venue à l'esprit, mais il sentait parfaitement que la mesure, devant passer, équivalait à un rappel du noble lord.

On dit que lord Durham a changé sa résolution de passer par les Etats-Unis pour se retourner, et que son Excellence a préféré la voie du golfe. Le *Mercure* a cru expliquer satisfaitement cette circonstance en disant que lord Durham et le commandant des forces étaient d'avis que la "plus haute autorité" devait se rendre en Angleterre, afin d'apprendre aux ministres en personne, et le plus promptement, dans quel état se trouve le pays. Nous croyons que cette raison, si c'en est une, vient à l'appui de la première résolution du noble lord, loin de justifier l'amendement. Lorsque le *Mercure* alléguait ne savoir si pas que si la plus "haute autorité" avait tant hâte de revoir l'Angleterre, elle pouvait s'y rendre beaucoup plus rapidement et sûrement par la voie des Etats-Unis, même en prolongeant le trajet jusqu'à Washington, que par la voie du golfe? D'ailleurs quel besoin si pressant a la "plus haute autorité" de communiquer "en personne" aux ministres les circonstances dans lesquelles se trouve le pays? Si les ministres ne le savent pas après tout ce qui a été dit

REVUE DES JOURNAUX.

La *Quotidienne* était sans doute dans l'erreur lorsqu'elle a dit que Mr. Debartzch était sans argent. Ne sait-on pas qu'il a reçu £5000 du gouvernement pour le dédommagement des dégâts faits à ses propriétés, non pas par les patriotes, mais par les troupes de sa majesté. Sans doute que £5000 étaient beaucoup pour des dégâts, puisque la seigneurie toute entière de St. Charles ne coûte que £3000; mais M. D. était privilégié. On verra si Mde. St. Germain en aura proportionnellement autant.

Ah! si nous eussions eu les motifs que nous prête le *Mercure*, nous nous serions tu; nous aurions imité ce silence sinistre, ce silence si éloquent du peuple pour qui sait et veut l'entendre. Mais, ami plus véritable du gouvernement que ses courtisans, nous lui avons dit, et pour être écouté, nous lui avons parlé avec toute l'énergie dont nous étions capables, — qu'il amassait lui-même sur sa tête et sur ce pays les éléments d'une nouvelle tempête. Le *Mercure* nous demande si nous avons des informations particulières sur des préparatifs ou moyens à la disposition des Insurgés. A la face du ciel, nous lui répondons que non. Nos seules sources d'information sont celles qui sont à la disposition de tout le monde; elles sont dans les actes du gouvernement et de ses subdélégués; elles sont dans les ouvrages journaliers de la presse amie du gouvernement, et dans l'avenir d'abaissement et d'oppression que cette presse annonce aux Canadiens sur la foi des déclarations solennelles du chef actuel de l'administration; elles sont dans les colonnes même du *Mercure*, qui se rit de nos discussions torturées "sur les droits gallicans de nos compatriotes." "Les droits de parchemin sont suspendus," dit-il, "lorsqu'on tire l'épée; et qu'il se rappelle en parlant d'un ton si haut, que les Franco-Canadiens se rebellèrent l'année dernière." Ainsi, selon le *Mercure*, parce qu'il y eut l'année dernière dans quelques comtés des mouvements insurrectionnels, tout est perdu pour tout le restant de leurs compatriotes. C'est dire bien clairement aux Canadiens que, si l'insurrection éclatait à l'avenir sur quelque point du pays, la seule alternative qui leur resterait à tout, serait de se soulever en masse partout, au lieu de tâcher, comme l'année dernière, par leur tranquillité et leurs représentations, d'apaiser les troubles. Les Drs. NELSON et CÔTE et le Comité de New-York, s'il existe, doivent un beau remerciement au *Mercure* pour cette excellente idée.

